



# Association sportive du Golf de Valgarde

Chemin de Rabasson 83130 LA GARDE

Téléphone: 04.94.14.01.05

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

<b>Entité</b>	ASGV	<b>Visa</b>	
<b>Émis le</b>		<b>Référence</b>	
<b>Auteur</b>	Viviane GAD		
<b>Objet</b>	Réunion CA du 8 septembre 2014		

P = Présent      Ex = Excusé      Abst = Absent

PARTICIPANTS			PARTICIPANTS		
BACHELIER	Philippe	P	JANNIN	Philippe	P
COHEN	Claude	P	MALATERRE	Emmanuelle	P
DESSE	Marie Hélène	P	MILLET	Philippe	P
GAD	Viviane	P	MEDALIN	Claude	EXC
GAUME	Gérard	P	MERLIN	Michel	EXC
GLAUME	Michel	P	POMET	Guy	P
GUEVARA	Jacqueline	P	THOMAS	Catherine	P
			WEBER	Fabrice	P

## PREAMBULE

Le Président pose le débat sur la politique sportive que l'association souhaite conduire, compte tenu que la convention annuelle qui la lie à la SAGEM va être renégociée.

A partir de cette année, la convention sera applicable de septembre à septembre, pour se calquer sur la saison golfique, ce qui n'impacte pas sur les dates de l'Assemblée Générale qui a lieu fin janvier de chaque année ; L'École des jeunes n'étant plus cette année sous la responsabilité de l'ASGV, il est nécessaire de faire un point comptable des rentrées et des dépenses sur l'exercice passé, pour assumer désormais les seules dépenses qui correspondent à nos valeurs sportives, à nos responsabilités statutaires et conventionnelles ,

L'ASGV n'est plus responsable de faire accompagner les enfants de l'Ecole par des Bénévoles compétents sur les rencontres extérieures et il appartient aux nouveaux responsables de prendre les dispositions qui conviennent ,

Par contre l'AS continuera de payer les droits d'inscriptions des équipes qu'elle juge bon d'engager pour représenter Valgarde dans les rencontres officielles

Si les demandes de subventions qui vont être déposées auprès de la ville de la Garde, de l'agglomération TPM, du Conseil Général et du CNDS aboutissent, nous reverrons ce positionnement, pour que nos jeunes s'épanouissent à Valgarde et n'aillent pas chercher ailleurs de meilleures conditions,

M. Glaume expliquera à Mr Ignatoff que l'investissement auprès des jeunes est un des facteurs incontournables de l'image du Club, et que l'AS ne détient plus le pilotage délicat de l'entité « Ecole »

Il reste important par ailleurs de pouvoir maintenir le soutien à tous les joueurs, jeunes ou moins jeunes, qui réalisent des performances à l'extérieur, plus précisément, qui améliorent leur handicap en Grand Prix ,

## **1. LE POINT FINANCIER**

La trésorière annonce les chiffres des dépenses et des recettes actualisés à ce jour, l'année étant bien avancée, les comptes du Grand Prix et le Critérium étant arrêtés.

Elle précise que les licences pour les enfants continueront à être enregistrées par l'association, les intéressés établiront deux chèques, l'un pour l'AS et la licence, l'autre pour leur abonnement SAGEM et les cours de l'ECOLE,

## **2. POINTS A PRECISER POUR LA NOUVELLE CONVENTION**

Une lettre a été déposée auprès de la SAGEM pour rappeler les diverses demandes contractuelles de l'association, notamment en ce qui concerne la continuité des avantages tarifaires acquis pour les jeunes :

- Accès gratuit au parcours toute l'année pour les <25 ans ayant un index inférieur à 10 pour les filles, à 8 pour les garçons, étant précisé qu'il s'agit de joueurs ayant été déjà licenciés à Valgarde
- Accès au parcours pour tous les moins de 16 ans de 1ère série licenciés à Valgarde
- L'association a la maîtrise du bien fondé de l'inscription des équipes dans les compétitions fédérales et assume les indemnisations quelque soit l'âge du joueur,

Par ailleurs, l'association souhaite maintenir le niveau et la répartition des droits de compétitions tels qu'ils ont été définis lors de la réunion de bureau du 14 septembre 2013.

## **3. LES DOSSIERS DE SUBVENTION**

Le Conseil Général délibèrera en séance plénière du 27 octobre prochain sur la demande de subvention que nous avons déposée en contingent complémentaire pour 2014.

Pour l'année à venir, l'association déposera des dossiers de demande de

financement auprès des diverses instances évoquée plus haut et ce dès à présent.

#### **4. AUTRES FINANCEMENTS**

Il est décidé de reprendre d'une manière plus systématique les démarches de présentation des activités de l'association auprès de mécènes éventuels,.

La plaquette réalisée en 2013 sera actualisée pour servir de base à ces démarches.

#### **5. LE TERRAIN**

Le curage et le nettoyage des noues et des fossés a amené les équipes d'entretien du golf à retirer les piquets de marquage des obstacles. Cela a été préjudiciable à la dernière compétition des Greens de l'Espoir qui comptait pour les handicaps.

Il sera nécessaire de sensibiliser les responsables lors de la prochaine compétition Côté golf.